



Litige vente voiture à un particulier

Par **lolafleur**, le **15/06/2009** à **10:45**

Bonjour, rn rn J'ai vendu mon Opel Zafira 2l dti Elegance, année 2003 167000 km, à un particulier dimanche dernier pour un montant de 5600 €. J'ai fait passer ma voiture au contrôle technique en avril dernier, le contrôle était OK, mais certaines choses étaient tout de même à surveiller (plaquettes par ex). rn Cependant, cette semaine, l'acheteur nous a appelé pour nous dire qu'il y avait un gros problème avec le véhicule: plaquettes et disques à changer, silencieux, barre stabilisatrice et moteur essuie-glace arrière également à changer. Le tout pour un montant de 1000€! L'acheteur comptait sur nous pour payer le total. rn Nous avons quand même convenu que nous paierons la moitié, donc 500€. rn Cependant, nous aimerions savoir quel courrier pourrions nous leur faire signer pour laisser une trace de notre participation, et surtout pour qu'il nous laisse tranquilles par la suite, car j'ai peur qu'il nous appelle pour chaque réparation. rn Merci d'avance.